

*Ordre du Canada
Ordre royal de Victoria
Médaille de la vaillance
Médaille du mérite des corps policiers
Ordre du mérite militaire
Médaille de la vaillance militaire
Croix de Victoria
Étoile du courage
Croix du service méritoire
Médaille distingués en milieu civil
Croix de la vaillance
Médaille du sacrifice
Médaille de la bravoure*

Guide pour le port des ordres, décorations et médailles



LE RÉGIME CANADIEN
DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES



LE RÉGIME CANADIEN DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Guide pour le port des
ordres, décorations et médailles



Le léopard vice-royal

L'emblème du Bureau du secrétaire du gouverneur général est le cimier des armoiries royales du Canada. Il est composé d'un léopard d'or (c'est-à-dire, dans le blason français, d'un lion avec la tête de face) ceint de la couronne royale et tenant de sa patte droite une feuille d'érable rouge. Le léopard se tient sur une torse aux couleurs officielles du Canada, le rouge et le blanc.

Crédits de photo :

Sgt Ronald Duchesne, Rideau Hall : p. 4

Neil Valois Photography, Rideau Hall : p. 9

Sgt Serge Gouin, Rideau Hall : p. 7, 18

CplC Dany Veillette, Rideau Hall : p. 7, 19, 23

Cpl Roxanne Shewchuk, Rideau Hall : p. 5-6, 10-17, 21

Rideau Hall, 1, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0A1

Citadelle de Québec, 1, Côte de la Citadelle, Québec (Québec) G1R 4V7

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le Bureau du secrétaire du gouverneur général (2013)

www.gg.ca



® **Trouvez-nous sur**
Facebook

www.facebook.com/RideauHall
www.facebook.com/HeraldryHeraldique



® **Suivez-nous sur**
Twitter

www.twitter.com/RideauHall



www.storify.com/RideauHall



www.youtube.com/CanadaGG

ISBN : 978-0-660-20513-7

N° de catalogue : S02-11/16-2013F-PDF

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Au sujet des distinctions honorifiques canadiennes	5
Types d'insignes	6
Quand porter ses insignes	8
Port des insignes par des personnes non autorisées	9
Insignes officiels	9
Tenue de ville — le jour	10
Tenue de ville — le soir	12
Cravate noire — le soir	14
Robe longue ou courte — le soir	15
Tenue de cérémonie — le jour	16
Manteaux	18
Uniformes.....	19
Rubans sans accessoires.....	19
Tenue de cérémonie avec décorations	19
Tenue de mess	20
Méthodes de montage des insignes	21
Annexe A.....	22
Ordre de préséance	22
Décorations étrangères.....	22
Usage des initiales honorifiques.....	22
Annexe B.....	24
Adresses utiles.....	24
Annexe C.....	25
Ouvrages de référence.....	25

INTRODUCTION

L'insigne d'un ordre, d'une décoration ou d'une médaille constitue le symbole apparent et tangible d'un honneur conféré à une personne.

Le port des insignes officiels est codifié et suit un nombre de règles qui varient selon les tenues ou le type d'événement. Le but du présent guide est de clarifier le port des insignes et de guider les Canadiens afin qu'ils puissent porter leurs insignes de façon convenable.

La façon de porter l'insigne doit faire honneur à son récipiendaire et à la distinction qu'il représente. Les règles qui régissent le port des insignes sont directement inspirées des traditions du Commonwealth et des us et coutumes respectés de par le monde.



AU SUJET DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES CANADIENNES

Les distinctions honorifiques sont divisées en trois catégories :

Les ordres sont des sociétés de mérite qui reconnaissent les réalisations hors du commun et les mérites exceptionnels sur une longue période. Les ordres ont généralement plusieurs grades ou niveaux et la façon de porter l'insigne varie pour chacun. Une personne qui a été promue dans un ordre ne porte que l'insigne associé au grade le plus élevé; elle doit donc retirer celui du grade précédent et le retourner à l'administration de l'ordre.



Ordre du Canada



Ordre du mérite
des corps policiers



Ordre très vénérable
de l'Hôpital de
Saint-Jean de Jérusalem

Les décorations reconnaissent une action de vaillance au combat, la bravoure ou des services méritoires en lien avec un événement particulier ou accomplis durant une période déterminé. Un insigne ne peut être décerné qu'une seule fois à une personne. Si ses actions lui valent une seconde décoration identique, elle recevra une barrette, qu'elle portera sur la décoration initiale.



Croix de la vaillance



Étoile de
la vaillance militaire



Croix du
service méritoire

Les médailles reconnaissent la participation à une campagne ou une opération militaire, le service accompli dans des circonstances exceptionnelles ainsi que les longs et loyaux services; elles servent en outre à commémorer les anniversaires royaux ou nationaux. Des barrettes peuvent également être décernées avec les médailles de campagne ou de service, afin de spécifier le service reconnu, ou avec les distinctions de long service, afin de souligner les périodes de services admissibles supplémentaires.



Étoile de
campagne générale



Médaille des pompiers
pour services distingués



Médaille du jubilé
de diamant de la reine
Elizabeth II

TYPES D'INSIGNES

Les insignes d'ordres, de décorations et de médailles se présentent sous plusieurs formes :



L'insigne de poitrine :
Membre de l'Ordre
du Canada

L'insigne de poitrine est associé aux grades subalternes des ordres, ainsi qu'à la plupart des décorations et des médailles. Il s'agit d'un insigne grand modèle suspendu à un ruban et porté sur le côté gauche de la poitrine. Les femmes qui n'ont qu'un insigne peuvent le porter monté sur une boucle faite du ruban approprié. Si une personne a plus d'un insigne, elle peut les porter montés sur une barrette, selon l'ordre de préséance établi (voir page 22).



L'insigne en sautoir :
Croix de la vaillance

L'insigne en sautoir se porte autour du cou, suspendu à un ruban. Pour toutes les tenues civiles, un seul insigne en sautoir peut être porté à la fois. Les femmes peuvent porter ce type d'insigne monté sur une boucle faite du ruban approprié



La miniature :
Médaille du jubilé
de la reine Elizabeth II

La miniature est une réplique demi-grandeur des insignes portés pour les événements en soirée, en lieu et place des insignes de poitrine grand modèle. Si une personne a plus d'une miniature, elle peut les porter montées sur une barrette selon l'ordre de préséance. Les femmes qui n'ont qu'une miniature peuvent la faire monter sur une boucle miniature faite du ruban approprié. La barrette doit inclure toutes les miniatures auxquelles une personne a droit, y compris la miniature des insignes en sautoir et des étoiles de poitrine. La barrette de miniatures accompagne l'insigne en sautoir grand modèle (suspendu par un ruban miniature) et l'étoile de poitrine, s'il y a lieu.



L'étoile de poitrine :
Chevalier ou Dame de Grâce
de l'Ordre de Saint-Jean

L'étoile de poitrine est en une plaque métallique portée sans ruban et qui est attachée directement au vêtement sur le côté gauche, juste au-dessus de la taille et sous les insignes de poitrine. Les seuls insignes canadiens de ce genre sont portés par les membres de l'Ordre très vénérable de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, selon leur grade : bailli ou dame Grand-Croix, chevalier ou dame de justice et chevalier ou dame de grâce. Ce type d'insigne ne peut être porté qu'avec un uniforme, une tenue de cérémonie ou une tenue de soirée (cravate blanche et queue-de-pie ou cravate noire).



Les barrettes
sans accessoires

Les barrettes sans accessoires sont des rubans portés par les personnes en uniforme lorsque le port des insignes grand modèle ou des miniatures n'est pas de mise. Chaque distinction a un ruban qui lui est propre et, lorsque plus d'un ruban est porté, ils doivent être placés selon l'ordre de préséance et être disposés en rangées, le ruban qui a préséance étant celui du haut à gauche. Le nombre maximum de rubans portés par rangée est généralement de trois, mais ce nombre peut varier selon les règles vestimentaires des diverses organisations.



Le bouton de revers :
Compagnon de
l'Ordre du Canada

Le bouton de revers est porté quotidiennement avec la tenue civile lorsque le port des insignes grand modèle ou des miniatures n'est pas de mise. Le bouton de revers existe pour les ordres et les décorations. Il se porte sur le revers gauche de la veste, ou à l'endroit correspondant sur un autre type de vêtement. Une personne qui en a plusieurs portera généralement l'insigne de revers représentant la distinction la plus haute ou la distinction la plus appropriée pour l'occasion.

QUAND PORTER SES INSIGNES

Les insignes sont portés à toutes les occasions officielles où leur port est de mise. En général, l'invitation précisera si les insignes doivent ou non être portés. En cas de doute, il convient de communiquer avec les organisateurs de l'événement. Le texte relatif à la tenue sur l'invitation pouvant varier légèrement, en voici quelques exemples :

Tenue de soirée – Décorations (bien que ce ne soit pas précisé, il est sous-entendu que les insignes miniatures seront portés avec la tenue de soirée)

Tenue de soirée – Miniatures

Tenue de ville – Décorations grand modèle

Tenue de ville – Décorations miniatures

Les insignes grand modèle sont portés avant le coucher du soleil et parfois en soirée pour certaines occasions :

Les parades et les autres cérémonies militaires telles que les passations de commandements, les consécration des drapeaux, les remises de diplômes, les funérailles militaires, etc

Le Jour du Souvenir et autres cérémonies commémoratives

Le discours du Trône

Les funérailles d'État

La réception du jour de l'An (anciennement « le lever »)

Les investitures (cérémonies de remises de distinctions honorifiques)

Les miniatures ne sont portées que pour des événements officiels tenus en soirée :

Les dîners officiels

Les réceptions diplomatiques

Les dîners régimentaires

Port des insignes par des personnes non autorisées

Seul le récipiendaire légitime peut porter l'insigne d'un ordre, d'une décoration ou d'une médaille. Bien que les insignes d'une personne décédée puissent être conservés dans la famille en guise d'héritage ou être remis à un musée reconnu, nul ne peut les porter, en aucune façon et en aucune circonstance.

Insignes officiels

Seuls les insignes officiels faisant partie de l'ordre de préséance canadien ou les distinctions honorifiques dont l'attribution a été officiellement autorisée par le gouvernement du Canada, y compris les décorations étrangères, peuvent être portés.



TENUE DE VILLE — LE JOUR

La tenue de ville est la tenue la plus couramment portée pour les cérémonies de jour.

HOMMES

Les insignes de poitrine grand modèle sont portés suspendus à une barrette sur le revers gauche, de façon à ce que le bas des insignes soit légèrement au-dessus de l'ouverture de la poche.

Un seul insigne en sautoir grand modèle est porté, suspendu au ruban large. Le ruban passe sous le col de la chemise de façon à ce que l'insigne repose sur la cravate, juste sous le nœud.

Ni les étoiles de poitrine ni les miniatures ne sont portées avec la tenue de ville le jour.



Insigne de poitrine



Barrette de médailles



Insigne en sautoir et
barrette de médailles

Les insignes de poitrine grand modèle sont portés suspendus à une barrette sur le côté gauche.

Si un seul insigne de poitrine est porté, il peut être monté sur une boucle faite du ruban approprié.

Un seul insigne en sautoir grand modèle est porté à la fois. Il peut être suspendu à une boucle faite du ruban large ou porté autour du cou.

Ni les étoiles de poitrine ni les miniatures ne sont portées avec la tenue de ville le jour.



Insigne monté sur boucle



Insigne en sautoir et insigne de poitrine montés sur boucles



Insigne monté sur boucle et barrette de médailles

TENUE DE VILLE — LE SOIR

La tenue de ville est parfois portée pour les cérémonies du soir.

HOMMES

Les insignes miniatures sont portés suspendus à une barrette sur le revers gauche.

Un seul insigne en sautoir grand modèle est porté, suspendu au ruban miniature. Le ruban passe sous le col de la chemise de façon à ce que l'insigne repose sur la cravate, juste sous le nœud.

La miniature de cet insigne doit également être incluse aux miniatures suspendues à la barrette.

Si l'insigne en sautoir est le seul insigne de la personne, la miniature n'est pas portée.

Les étoiles de poitrine ne sont pas portées avec la tenue de ville le soir.



Insigne miniature



Miniatures



Insigne en sautoir et miniatures

Les insignes miniatures sont portés suspendus à une barrette sur le côté gauche.

Si une seule miniature est portée, elle peut être montée sur une boucle miniature faite du ruban approprié.

Un seul insigne en sautoir grand modèle est porté à la fois. Il peut être suspendu à une boucle faite du ruban large ou porté autour du cou suspendu au ruban miniature.

La miniature de cet insigne doit également être incluse aux miniatures suspendues à la barrette.

Si l'insigne en sautoir est le seul insigne de la personne, la miniature n'est pas portée.

Les étoiles de poitrine ne sont pas portées avec la tenue de ville le soir.



Insigne miniature monté sur boucle



Miniatures



Insigne en sautoir monté sur boucle et miniatures

HOMMES

Les insignes miniatures sont portés suspendus à une barrette sur le revers gauche.

Un seul insigne en sautoir grand modèle est porté, suspendu au ruban miniature.

Le ruban passe sous le col de la chemise, de façon à ce que l'insigne se trouve à 2,5 cm sous le nœud papillon.

La miniature de cet insigne doit également être incluse aux miniatures suspendues à la barrette.

Si l'insigne en sautoir est le seul insigne de la personne, la miniature n'est pas portée.

Une seule étoile de poitrine est centrée sur le côté gauche de la veste.



Insigne miniature



Miniatures



Insigne en sautoir et miniatures

Note : Les mêmes règles s'appliquent à la tenue queue-de-pie et cravate blanche.

FEMMES

Les insignes miniatures sont portés suspendus à une barrette sur le côté gauche.

Si une seule miniature est portée, elle peut être montée sur une boucle miniature faite du ruban approprié.

Un seul insigne en sautoir grand modèle est porté à la fois. Il peut être suspendu à une boucle faite du ruban large ou porté autour du cou suspendu au ruban miniature.

La miniature de cet insigne doit également être incluse aux miniatures suspendues à la barrette.

Si l'insigne en sautoir est le seul insigne de la personne, la miniature n'est pas portée.

Une seule étoile de poitrine est centrée sur le côté gauche de la robe.



Miniature montée sur boucle



Miniatures



Insigne en sautoir monté sur boucle et miniatures

TENUE DE CÉRÉMONIE — LE JOUR

La tenue de cérémonie comprend une veste noire courte ou une jaquette avec son gilet et un pantalon à rayures. Cette tenue peut être portée pour des réceptions officielles qui ont lieu avant 17 h, mais non pour des réceptions après 19 h.

HOMMES

Les insignes de poitrine grand modèle sont portés suspendus à une barrette sur le revers gauche, de façon à ce que le bas des insignes soit légèrement au-dessus de l'ouverture de la poche.

Un seul insigne en sautoir grand modèle est porté, suspendu au ruban large. Le ruban passe sous le col de la chemise de façon à ce que l'insigne repose sur la cravate, juste sous le nœud.

Avec la veste noire courte, une seule étoile de poitrine est centrée sur le côté gauche de la veste. Avec la jaquette, jusqu'à quatre étoiles de poitrine peuvent être portées sur le côté gauche de la veste.



Barrette de médailles



Insigne en sautoir
et barrette de médailles



Insigne en sautoir, barrette de médailles
et étoile de poitrine

FEMMES

Les insignes de poitrine grand modèle sont portés suspendus à une barrette sur le côté gauche.

Si un seul insigne de poitrine est porté, il peut être monté sur une boucle faite du ruban approprié.

Un seul insigne en sautoir grand modèle est porté à la fois. Il peut être suspendu à une boucle faite du ruban large ou porté autour du cou.

Une seule étoile de poitrine est centrée sur le côté gauche de la robe.



Insigne monté sur boucle



Insigne en sautoir et insigne de poitrine montés sur boucles



Insigne en sautoir monté sur boucle, barrette de médailles et étoile de poitrine

Lors d'événements à l'extérieur, comme le Jour du Souvenir, les inspections militaires ou les parades, seule la barrette d'insignes de poitrine grand modèle doit être portée du côté gauche. Les autres types d'insignes, comme les insignes en sautoir et les étoiles de poitrine, peuvent être portés sur les vêtements, sous le manteau.



UNIFORMES

Les personnes portant l'uniforme (par exemple, les militaires et les policiers) doivent suivre les règles du port des insignes en vigueur dans leur organisation.

Contrairement aux tenues civiles, les insignes sont portés de façon identique par les hommes et les femmes.

Rubans sans accessoires

Chemise à manches courtes : Si une tunique n'est pas portée, les rubans sont portés centrés immédiatement au-dessus de la poche de poitrine gauche.

Tunique : Les rubans sont portés centrés immédiatement au-dessus de la poche de poitrine gauche.



Tenue de cérémonie avec décorations

Tunique à col ouvert de l'armée et de l'aviation : Le groupe de médailles grand modèle montées sur barrette est épinglé juste au-dessus de la poche de poitrine gauche.

Deux insignes en sautoir peuvent être portés (généralement les premier et deuxième dans l'ordre de préséance). L'insigne qui a préséance est porté au cou. Le ruban pleine largeur passe sous le col de façon à ce que l'insigne repose sur la cravate, juste sous le nœud.

Le deuxième insigne émerge de la tunique, 2 cm sous le bouton supérieur (le ruban pleine largeur étant attaché à l'intérieur de la tunique à l'aide d'un œillet).

Jusqu'à quatre étoiles de poitrine peuvent être portées sur le côté gauche de la tunique.

Tunique à col ouvert de la marine : Le groupe de médailles grand modèle montées sur barrette est épinglé juste au-dessus de l'ouverture de la poche de poitrine gauche.

Deux insignes en sautoir peuvent être portés autour du cou (généralement les premier et deuxième dans l'ordre de préséance). Les rubans pleine largeur passent sous le col de la chemise. Le ruban de l'insigne qui a préséance se porte sous le col de chemise de façon à ce que l'insigne repose sur la cravate, juste sous le nœud.

Le deuxième insigne est immédiatement sous le premier insigne (le ruban passant sous le ruban de ce dernier) de façon à ce que la partie inférieure de l'insigne repose sur les revers croisés de la tunique.

Jusqu'à quatre étoiles de poitrine peuvent être portées sur le côté gauche de la tunique.

Tunique à col montant, comme la tenue blanche de la marine et la tenue rouge de la Gendarmerie royale du Canada : Le groupe de médailles grand modèle montées sur barrette est épinglé juste au-dessus de la poche de poitrine gauche.

Trois insignes en sautoir peuvent être portés. L'insigne qui a préséance est porté autour du cou, le ruban pleine largeur passant à l'intérieur du col et émergeant de l'ouverture du col de façon à ce que l'insigne soit suspendu à environ 2 cm sous la base du col.

Les deux autres insignes émergent de la tunique sous les 2^e et 3^e boutons (le ruban pleine largeur étant attaché à l'intérieur de la tunique à l'aide d'un œillet).

Jusqu'à quatre étoiles de poitrine peuvent être portées sur le côté gauche de la tunique, au-dessus de la taille.

Tenue de mess

La tenue de mess consiste en un smoking ainsi qu'un gilet ou une ceinture de smoking. Elle est de mise pour les dîners régimentaires, les dîners et bals officiels et tous les autres événements pour lesquels l'invitation spécifie « tenue de mess ».

Un seul insigne en sautoir grand modèle est porté autour du cou. Il est suspendu au ruban miniature qui passe sous le col de la chemise de façon à ce que l'insigne se trouve à 2,5 cm sous le nœud papillon noir.

La miniature de cet insigne doit également être incluse aux miniatures qui sont portées suspendues à la barrette.

Si l'insigne en sautoir est le seul insigne de la personne, la miniature n'est pas portée.

Jusqu'à quatre étoiles de poitrine peuvent être portées sur le côté gauche de la tunique.

Tenue de mess de l'armée ou de l'aviation : La barrette des miniatures est portée sur la poitrine gauche, centrée entre la couture de la manche et le bord du revers, à 11,5 cm de la couture de l'épaule.

Tenue de mess de la marine : La barrette des miniatures est épinglée centrée sur le revers gauche, à 1 cm sous le bord horizontal du revers.

MÉTHODES DE MONTAGE DES INSIGNES

Le montage des insignes a pour but de les présenter de façon ordonnée. Les insignes doivent toujours être montés selon l'ordre de préséance en vigueur.

Les deux méthodes de montage possibles, le montage libre et le montage de cour, s'appliquent tant aux insignes grand modèle qu'aux miniatures et visent à regrouper les insignes sur une barrette formant un groupe homogène où tous les insignes ont la même longueur, ce qui en facilite l'installation et le port.

Le **montage libre** est la méthode traditionnelle utilisée par de nombreux anciens combattants. Les insignes sont fixés au moyen de leur ruban à une barrette métallique comportant une épingle pour fixer le groupe au vêtement. La longueur des rubans est ajustée afin que le bord inférieur de tous les insignes soit aligné, mais les insignes pendent librement au bout de leur ruban.

Le **montage de cour** est la méthode privilégiée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les insignes sont fixés sur un panneau rigide recouvert des rubans des insignes suspendus, les insignes eux-mêmes étant fermement attachés au bord inférieur de ce panneau. Ce type de montage est obligatoire pour les membres des Forces canadiennes.

Généralement, cinq insignes grand modèle ou moins sont montés côte à côte. Au-delà de ce nombre, les insignes sont chevauchés afin de minimiser la largeur totale de l'ensemble. Avec les insignes miniatures, le chevauchement commence à dix insignes ou plus. L'insigne qui a préséance doit toujours être pleinement visible alors que les suivants seront partiellement cachés. Plus il y a d'insignes, plus le chevauchement sera important.

Le montage d'un insigne sur une boucle faite du ruban approprié est une option pour les femmes.

Le montage des médailles est un art qui peut s'avérer relativement complexe selon le nombre et le type d'insignes. Il est préférable de faire appel aux spécialistes en ce domaine afin de s'assurer que le produit final réponde aux normes en vigueur. La plupart des tailleurs militaires offrent ce service. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Chancellerie des distinctions honorifiques.



Montage libre



Insigne monté sur boucle



Montage de cour sans chevauchement



Montage de cour avec chevauchement

Ordre de préséance

Les insignes quelque soit leur type doivent être portés selon l'ordre de préséance officiel qui est affiché sur le site Web du gouverneur général à www.gg.ca/distinctions.

Décorations étrangères

Les distinctions du Commonwealth ou étrangères dont le port a été officiellement approuvé par le gouvernement du Canada doivent généralement être portées après toutes les distinctions canadiennes, selon leur date d'approbation. Puisque les règles régissant les distinctions étrangères peuvent être fort complexes, il est préférable de consulter les autorités appropriées dont les coordonnées figurent dans la section *Adresses utiles*.

Usage des initiales honorifiques

Les initiales honorifiques sont des groupes de lettres disposés après le nom de famille d'une personne afin de préciser les distinctions qu'elle a reçues. Voici des exemples :

Compagnon de l'Ordre du Canada	C.C.
Officier de l'Ordre du Canada	O.C.
Membre de l'Ordre du Canada	C.M.
Commandeur de l'Ordre du mérite militaire	C.M.M.
Croix du service méritoire	C.S.M.
Décoration des Forces canadiennes	C.D.

Seules les personnes admises dans un ordre et celles qui ont obtenu une décoration peuvent utiliser des initiales honorifiques.

Chaque groupe de lettres est séparé par une virgule, et chaque lettre formant les initiales d'un ordre ou d'une décoration doit être suivie d'un point :

M. Oscar E. Peterson, C.C., C.Q., O.Ont.

Les initiales honorifiques peuvent être utilisées dans tout document officiel, dans la correspondance, dans les biographies ainsi que sur les cartes professionnelles et de visite. Dans la correspondance, les initiales figurent sur le papier à en-tête et dans les blocs d'adresse.

Seules les initiales honorifiques officiellement reconnues peuvent être utilisées. Elles doivent être disposées dans un ordre précis, selon l'ordre de préséance canadien.

Conseillers privés : Les membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada utilisent les initiales honorifiques « c.p. », qui ont préséance sur toutes les distinctions de la Couronne, à l'exception de la Croix de Victoria (« V.C. ») et de la Croix de la vaillance (« C.V. »). Les récipiendaires de la V.C. ou de la C.V. portent leurs initiales honorifiques avant le « c.p. ».

L'Ordre de Saint-Jean : Les initiales honorifiques liées à l'Ordre très vénérable de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem ne sont autorisées que pour l'usage interne de l'Ordre.

Avant le 1^{er} juillet 1972 : Les initiales honorifiques signifiant l'admission à un ordre britannique (O.B.E., M.B.E., etc.) ou l'attribution d'une décoration britannique (M.C., D.F.C., M.M., etc.) peuvent être incluses avec les initiales canadiennes si l'admission ou l'attribution a eu lieu avant le 1^{er} juillet 1972 selon un ordre de préséance mixte spécial, disponible sur le site Internet du gouverneur général. Par exemple :

Le très honorable Vincent Massey, c.p., C.H., C.C.



Adresses utiles

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime canadien des distinctions honorifiques, envoyer une candidature, demander le remplacement de l'insigne d'un ordre ou d'une décoration canadienne, ou avoir des renseignements au sujet de l'approbation de distinctions du Commonwealth ou étrangères pour les citoyens canadiens, veuillez communiquer avec :

La Chancellerie des distinctions honorifiques
Rideau Hall
1, promenade Sussex
Ottawa ON K1A 0A1
Téléphone : 1-800-465-6890
Télécopieur : 613-991-1681
Courriel : info@gg.ca
www.gg.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les distinctions honorifiques militaires ou demander une médaille canadienne moderne ou une médaille des Nations Unies ou de l'OTAN, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un remplacement, veuillez communiquer avec :

La Direction – Distinctions honorifiques et reconnaissance
Quartier général de la Défense nationale
101, promenade Colonel By
Ottawa ON K1A 0K2
Téléphone : 1-877-741-8332
Télécopieur : 613-990-4390
www.cmp-cpm.forces.gc.ca/dhr-ddhr/

Pour demander une médaille de la Seconde Guerre mondiale et du conflit coréen (à l'exception de la Médaille canadienne du service volontaire pour la Corée), qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un remplacement, veuillez communiquer avec :

Distinctions honorifiques
Anciens Combattants Canada
66, rue Slater, bureau 1411
Ottawa ON K1A 0P4
Téléphone : 1-877-995-5003
www.vac-acc.gc.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Manuel des uniformes et tenues de la GRC, veuillez communiquer avec :

GRC
Reconnaissance et distinctions honorifiques
73, chemin Leikin
Ottawa ON K1A 0R2
Courriel : Honours_Recognition.NHQA.NCR_LEIKIN@rcmp-grc.gc.ca

Ouvrages de référence

Blatherwick, F.J. *Canadian Orders, Decorations and Medals*, 5^e éd., Toronto, The Unitrade Press, 2003.

Canada. Ministère de la Défense nationale. *Distinctions honorifiques canadiennes conférées aux membres des Forces canadiennes* (brochure), Ottawa, 2005.

Canada. Chancellerie des distinctions honorifiques, Rideau Hall. *Port des ordres, décorations et médailles* (brochure), Ottawa, 2005.

Central Chancery of the Orders of Knighthood. *A guide to the wearing of orders, decorations, miniatures and medals with dress other than uniform* (brochure en anglais seulement), Londres, St. James's Palace, 2005.

Hanham, A. *A Manual for the Wearing of Orders, Decorations and Medals*, Londres, Spink, 2005.

McCreery, C. *The Canadian Honours System*, Toronto, Dundurn Press, 2005.

McCreery, C. *The Beginner's Guide to Canadian Honours*, Toronto, Dundurn Press, 2008.

Mussell, John, et Philip Mussell. *The Medal Yearbook 2013*, 11^e éd., Londres, Token Publishing Limited, 2012.

Québec. Secrétariat de l'Ordre national du Québec. Ministère du conseil exécutif. *Le port des insignes; guide à l'usage des membres de l'Ordre national du Québec*, Québec, 2011.

